



**Association AV2E Vivre à l'Esplanade de l'Europe,
12 Esplanade de l'Europe 34000 MONTPELLIER**
contact@av2e.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2022 Hôtel Mercure Antigone

Présents : Catherine Bruguier, Nathalie Fourquier, Christine Loudhini, Lysiane Laurent, Emilie Mazon, Martine Wanono, Geneviève Reynier, Sylvie Blanquer, Brigitte Auriol, Gilberte Migliore, Nathalie Fourquier, Brigitte Sorlin, Gérard Blanc, Michel Devalland, Bernard Fourtet,, Roland Louis, Florent Maraux, Jean Chapot, SCI Lu.... , Jean Pierre Noel, Simone Noël, Jean Marie Grosset, Maryvonne Grosset, Alain Tritz, Paul-Yves Descamps, Michel Bortnyck, José Casademont.

Représentés : Colette Lapierre, Franc Monier, Françoise Monier, Sonia Poirier, Nathalie Pigot, Jacques Saint Etienne, Jérôme Martel, Jean Louis Comet, Dominique Chauveau , Frédéric Mounier, Eliane Serafini, Marie Paule Mallen, Georges Couci, Jaubert, Michel Vidal, Olivier Avalie, Madeleine Libourel Christine Ricard, Daniel Saligari, Christian Bauer, Ivan-Michel Harant, Marie Françoise Valette, Michèle PY, Catherine Lacroix.

52 présents ou représentés.

Le quorum est atteint ; l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président Michel Devalland ouvre la séance à 17h15. Il remercie les personnes présentes à cette assemblée générale la première en « présentiel » depuis 3 ans.

Il commente le bilan des actions depuis 2020 (et ce, malgré les confinements et l'annulation des actions prévues en 2020 pour fêter les anniversaires des 10 ans de l'AV2E et des 30 ans de Port Juvénal). Le journal de l'association, l'Echo de Samothrace est régulièrement paru depuis son numéro zéro en janvier 2020. Le site internet [www. av2e.fr](http://www.av2e.fr) est créé depuis plus d'un an, ainsi qu'un site Facebook et Instagram.

Malgré nos actions auprès des gérants des bars, des élus et de la police, un point noir persiste cette année : le problème du bruit. Non seulement des clients des bars à leur sortie, mais également des personnes restant sur les parkings avec la musique à fond dans les voitures, ou simplement sur les pelouses, criant et chantant car bien éméchés.

M Chapot signale des nuisances sonores de personnes SDF avec leurs chiens sur le terrain de pétanque situé à côté du Club Age d'Or Balmès du milieu de l'après-midi jusqu'à 22/23h

Restent aussi les nuisances sonores de la circulation sur les deux ponts (Juvénal et Chauillac) et des motos.

M Devalland rappelle qu'il est possible (et même conseillé) de déposer une pré plainte ou une main courante en ligne (avant de la signer au commissariat) y compris pour les nuisances sonores. C'est important car la police en tient compte pour se déplacer ou faire des rondes.

C'est aussi utile pour « nourrir » la fiche technique du centre urbain de surveillance. Le signalement des bagarres tant devant L'Australian que devant le tram cet été a provoqué l'augmentation des passages de la police municipale l'été dernier et la fin des « rodéos ». Il est également rappelé que le service communal d'hygiène et de sécurité (SCHS) peut se déplacer y compris la nuit pour effectuer des mesures de bruit. C'est ce qui s'est passé lorsque les résidents de

L'Arbre Blanc ont pétitionné contre le bruit des basses qui se propageait jusque dans leurs appartements. De nouveaux amplificateurs ont été mis en place par les bars.

La pétition demandée par tous en septembre n'a pas pour l'instant reçu un nombre de signatures suffisant pour l'adresser à la mairie. Elle pourra être relancée si les nuisances sonores augmentent cet été et lors des fêtes étudiantes de la rentrée.

Concernant les bars/discothèques Australian et O'Sullivan : la municipalité actuelle suit la même politique que les précédentes c.à.d. ne pas toucher aux baux privés concernant ces entreprises.

La politique de la commune est de garder les discothèques en ville car elles restent sous « contrôle »

Les actions envisagées (ou commencées) :

Pétition à reprendre quand les nuisances augmenteront

Reconvertir la discothèque : non envisageable

Fermeture à 2h du matin. L'Australien remplit les conditions et a l'autorisation d'ouvrir jusqu'à 7h du matin

Manifestation devant la discothèque : contreproductif

C Loudhini signale qu'un règlement des terrasses très précis et contraignant a été voté par la municipalité il y a quelques mois, dont l'association Droit au Sommeil à laquelle nous adhérons a fait son cheval de bataille. Le respect de ce règlement sur certains de ses aspects (par exemple : la propreté et une utilisation conforme au règlement de la « terrasse de l'Australian ») peut constituer un axe d'action pour l'AV2E.

Il est également décidé de « creuser » le sujet de la mesure du bruit (trouver les applications qui permettent de réaliser de bons enregistrements) à envoyer au SCHS. Un article sur le prochain Echo de Samothrace y sera consacré.

Droit au sommeil a rencontré le 7 avril l'élu de la sécurité, Sébastien Cote, l'élu adjoint au quartier Centre, Boris Bellanger, le nouveau directeur de la police municipale, M Guiraudou, la responsable du service occupation du domaine public, Mme Nybelen, et le directeur adjoint au cabinet du maire, M Villette.

Il en ressort :

- Que la réorganisation des services de police est en cours.
- Que les contrôles sur les terrasses vont augmenter et être renforcés par la présence d'une équipe incluant des policiers municipaux.
- Qu'un nouvel arrêté va viser les 150 épiceries de nuit (dont 90% sont en centre-ville), car le précédent a été attaqué au tribunal administratif : fermeture à 21h du jeudi au dimanche durant les vacances d'été, de Toussaint et de printemps.

La police municipale compte 186 policiers, ce qui la place au 7e rang des villes françaises.

Elle patrouille désormais 7 jours sur 7 (le dimanche sur la base d'heures supplémentaires), jusqu'à 4h du matin.

En revanche, un nouvel arrêté limitant les regroupements à 2 personnes facilitera les verbalisations d'attroupements bruyants.

Une brigade des transports de 42 policiers municipaux sera opérationnelle en 2023.

Nous souhaitons toujours la mobilisation de la brigade de nuit pour les soirées festives et la création d'une brigade mobile à vélo et scooter.

M Noël attire l'attention sur la circulation des piétons qui est rendue plus difficile -et dangereuse- par celle des vélos trottinettes électriques et autres nouveaux moyens de locomotion. Une discussion s'engage sur la demande à faire à la mairie, PV, concertation, ou les 2 ?

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Les actions à venir sont ensuite détaillées.

Le Fise aura lieu cette année (25 au 29 mai) et une réunion d'information devrait être prochainement organisée

Un rendez-vous avec le nouveau commandant de police de la ville est toujours sollicité (AV2E et association des commerçants de Plan Juvénal dont la gérante de l'Australian est présidente)

Pour limiter les nuisances sur les parkings nous allons demander leur fermeture à 1h du matin (on pourra sortir mais on ne pourra plus entrer).

Rappels :

*Fête des voisins le 20 mai. Venez nombreux !

*1ere conférence de Samothrace : sur le changement climatique et ses conséquences dans notre région : avec une ingénieure de Météo France et un responsable de l'ALEC

Le 03 juin Salle Pelloutier 17 à 19h

*En projet :

Avec l'office du tourisme le 28 juin à 14h Antigone, quartier exceptionnel

Mieux connaître le Lez

Visite de la médiathèque Emile Zola...

Info : il est possible que le prochain Téléthon se déroule sur l'Esplanade. Une occasion pour l'AV2E de mieux se faire connaître.

C Loudhini excuse l'absence de la trésorière qui travaille, et présente le rapport financier :

Rapport financier :

Les dépenses pour 2021 se sont élevées à 1897,63 € (cotisation assurance, frais de tirage de l'Echo de Samothrace, création du site internet, location de la salle F Pelloutier)...

Les cotisations annuelles des 9 maisons sont de 2060 euros

Les dépenses à venir connues à ce jour sont de 1350 € : (abonnement au site internet, location de la salle mercure Antigone, intervenants pour les conférences, publication de l'Echo de Samothrace...)

Au 13 mars 2022 le solde était de 5217,98 € pour le compte courant et 2045, 23 € pour le livret bleu de l'association soit un total de 7263,21 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 19h.15

La secrétaire

Christine LOUDHINI